



Jeanick Brisswalter

Président d'Université Côte d'Azur

"Cette Chaire s'inscrit dans une conviction forte : préparer notre société à mieux comprendre, prévenir et accompagner les situations traumatiques. À travers la Chaire Psychotrauma, Université Côte d'Azur affirme l'ambition de structurer un pôle d'excellence en pratiques innovantes, dédié aux enfants, aux adolescents, à leurs familles et aux adultes touchés par le traumatisme."



Jean Dellamonica

Professeur de médecine intensive et Doyen de la faculté de médecine d'Université Côte d'Azur
Chef des services de Médecine Intensive Réanimation du CHU de Nice

"Cette Chaire renforce notre engagement à former des professionnels capables d'identifier, de prévenir et de traiter les conséquences des traumatismes. En articulant recherche, formation et pratiques de terrain, elle inscrit le psychotrauma au cœur des cursus médicaux et paramédicaux, et prépare tous les soignants à répondre aux enjeux majeurs de santé publique qui touchent nos concitoyens et notre territoire."



Florence Askenazy Gittard

Professeure et Directrice d'équipe de recherche d'Université Côte d'Azur
Cheffe de Service Universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, de Psychotraumatologie et Neurodéveloppement
CHU Lenval
Directrice de la Chaire partenariale

"Cette Chaire ambitionne de faire de Nice un pôle de référence sur les questions de psychotrauma à l'échelle régionale, nationale et européenne. Elle répond à un enjeu majeur de santé publique en s'appuyant sur l'excellence d'Université Côte d'Azur et du CHU Lenval pour accompagner les enfants, les adolescents et leurs familles. Inédite en France, elle a pour vocation de devenir un modèle, afin de mieux préparer et protéger la population face aux défis présents et à venir."



BIEN-ÊTRE & SANTÉ

CHAIRE PARTENARIALE

Psychotrauma

*Aujourd'hui,
Je soutiens l'avenir !*



CONTACT
Benjamin Seror
benjamin.seror@univ-cotedazur.fr



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR
FONDATION

Fondée par Université Côte d'Azur et soutenue par sa Fondation, la Chaire «Psychotrauma» a pour ambition **d'apporter une réponse à la fois essentielle et innovante aux victimes de traumatismes** – bébés , enfants, adolescents et leurs parents, adultes – ainsi qu'aux conséquences psychologiques qui en découlent, et dont l'impact est croissant dans notre société.

Le psychotraumatisme constitue aujourd'hui un **enjeu majeur de santé publique**. Ses conséquences, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge précocement, peuvent compromettre le développement des enfants et des jeunes, et conduire à des troubles chroniques à l'âge adulte.

À travers cette Chaire, le territoire Maralpin se positionne comme un acteur déterminant dans la prise en charge et la recherche en psychotraumatologie, contribuant ainsi à **mieux préparer et protéger la population face aux défis actuels et futurs**.

Pour structurer une recherche efficace et pérenne, le programme scientifique de la Chaire s'articule autour de trois axes principaux :

- **Recherche et innovation**
- **Formation et attractivité**
- **Collaboration européenne et à l'international**

SOUTENEZ UNE INITIATIVE D'EXCEPTION DEVENEZ MÉCÈNE

INSCRIVEZ VOTRE ENTREPRISE

dans un programme scientifique et clinique associant un réseau d'excellence au service de la santé mentale et de l'impact sociétal.

JOUEZ UN RÔLE ESSENTIEL

en agissant pour un enjeu régional majeur en plaçant notre territoire comme une référence en matière de psychotraumatologie.

VOUS CONTRIBUEZ AINSI

- au **progrès de la recherche clinique et populationnelle**,
- à **renforcer la formation** interdisciplinaire,
- à **préfigurer le futur Institut Universitaire de Pédopsychiatrie**, reconstruction et santé de l'enfant,
- au **rayonnement national et international** de la recherche locale en psychotraumatologie.

VOS AVANTAGES

- **Un impact concret et durable** au service d'un enjeu majeur de santé publique,
- **Accès à une expertise scientifique d'excellence** au sein d'un réseau de chercheurs et professionnels reconnus internationalement,
- **Reconnaissance** d'un engagement philanthropique structurant,
- **Avantages fiscaux attractifs** via la Fondation Université Côte d'Azur.

BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS CALCULÉE SUR LE MONTANT DE VOTRE DON

66%

dans la limite de 20% de l'impôt sur les revenus pour les particuliers.

75%

dans la limite de 50 000€ pour les particuliers assujettis à l'IFI.

60%

dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires ou de 20 000€ pour les entreprises.

REJOIGNEZ LA CHAIRE

